



DEFI CLIMAT

Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux

- 1. Les énergies renouvelables représentent sur notre territoire environ**
 - 10 %
 - 1/4
 - 1/3des consommations d'énergie dans l'habitat.

- 2. L'éclairage constitue le premier poste de consommation d'électricité dans l'habitat**
 - vrai
 - faux

- 3. Quel est le premier secteur d'émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de la communauté de communes ?**
 - l'industrie
 - les transports
 - l'habitat
 - l'agriculture
 - le tertiaire

- 4. En France, notre empreinte carbone a diminué depuis 25 ans**
 - vrai
 - faux

- 5. Nous émettons à travers nos déplacements**
 - 2 fois plus de gaz à effet de serre qu'à travers notre alimentation
 - autant
 - 2 fois moins

- 6. Nous émettons davantage de gaz à effet de serre**
 - sur les réseaux sociaux
 - en téléchargeant des vidéos
 - en naviguant sur Internet.

- 7. Les océans se réchauffent plus vite que les continents**
 - vrai
 - faux

- 8. En France, le réchauffement climatique est moindre qu'au niveau planétaire**
 - vrai
 - faux

- 9. En quelle saison les précipitations, sur le territoire de la communauté de communes, diminuent-elles le plus :**
 - au printemps
 - en été
 - en automne
 - en hiver

1. Les énergies renouvelables représentent sur notre territoire environ

10 %

1/4

1/3

des consommations d'énergie dans l'habitat.

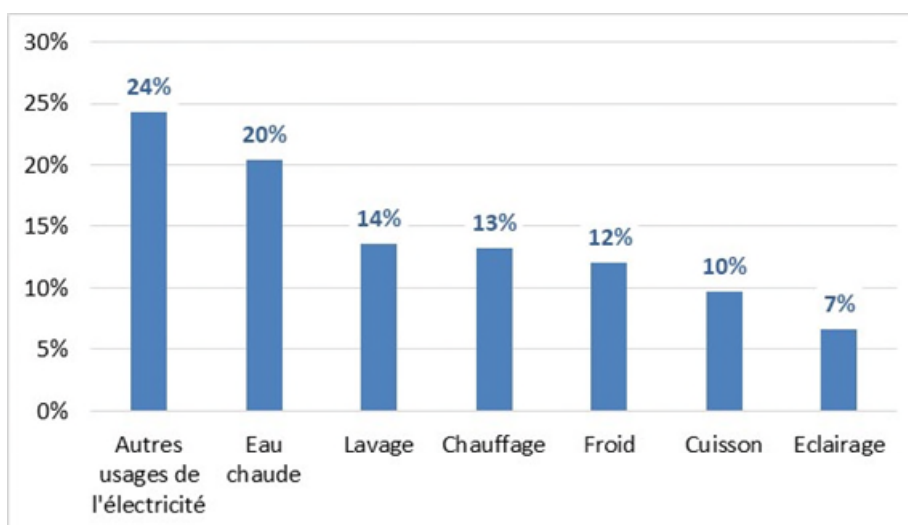
Le chauffage représente sur le territoire de la communauté de communes plus de 60 % des consommations d'énergie dans l'habitat, et le bois fournit plus de la moitié de cette énergie.

2. L'éclairage constitue le premier poste de consommation d'électricité dans l'habitat

vrai

faux

L'éclairage représente 7 % des consommations d'électricité ; c'est en fait le poste le moins élevé de nos consommations d'électricité...



Le chauffage et la production d'eau chaude représentent ensemble 33 % des consommations d'électricité : cette production de chaleur pourrait être assurée plus économiquement par d'autres énergies, et notamment par des énergies renouvelables.

3. Quel est le premier secteur d'émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de la communauté de communes ?

l'industrie

les transports

l'habitat

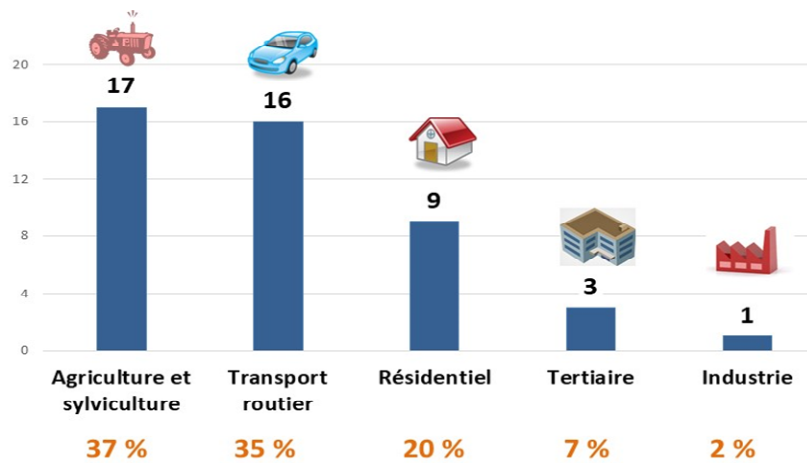
l'agriculture

le tertiaire

Les activités agricoles (et accessoirement sylvicoles) représentent 37 % des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de la communauté de communes (17% au niveau national). Les émissions d'origine agricole sont principalement issues des animaux d'une part (sous forme de méthane) et de la transformation des surplus de fertilisation azotée dans les sols d'autre part (sous forme de protoxyde d'azote).

Mais ces chiffres ne tiennent pas compte du fait qu'inversement, les forêts, cultures et prairies séquestrent, dans les sols notamment, des quantités très importantes de CO₂.

Les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de la communauté de communes :



(Les chiffres en noir expriment les émissions de gaz à effet de serre en valeurs absolues, en tonnes équivalent CO₂ ; la tonne équivalent CO₂ permet d'agrèger à travers une même unité les émissions des différents gaz à effet de serre, le méthane et le protoxyde d'azote notamment ici).

4. En France, notre empreinte carbone a diminué depuis 25 ans

vrai

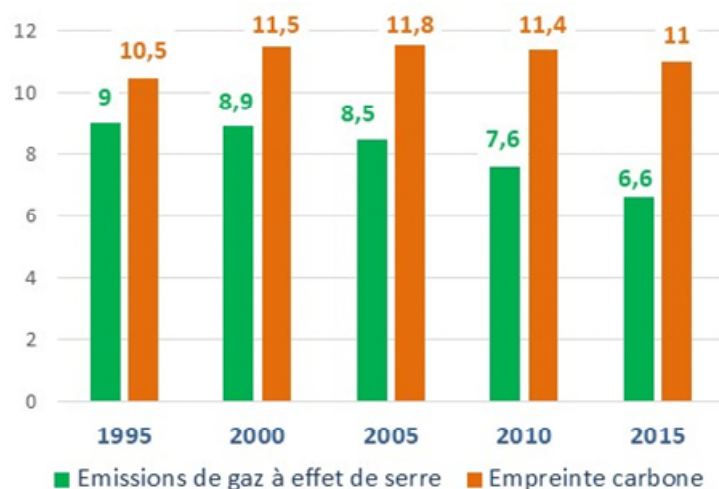
faux

Notre impact climatique n'est pas seulement celui de nos émissions "directes" de gaz à effet de serre. Il est également, et plus encore, lié à nos consommations – ou, plus exactement, aux émissions de gaz à effet de serre engendrées par la production, le transport et la commercialisation de l'ensemble de nos consommations. C'est ce que l'on appelle notre empreinte carbone.

Depuis une vingtaine d'années, nos émissions diminuent

sensiblement : elles sont passées, en France, de 9 teq CO₂ par habitant en 1995 à 6,6 en 2015.

Notre empreinte carbone, en revanche, reste stable, voire augmente légèrement ; cela signifie que les émissions liées à l'ensemble de nos consommations continuent d'augmenter. En 2019, les émissions de gaz à effet de serre sont en moyenne de 6,3 teq CO₂ par habitant, l'empreinte carbone de 11,2 teq CO₂.



5. Nous émettons à travers nos déplacements

2 fois plus de gaz à effet de serre qu'à travers notre alimentation

autant de gaz à effet de serre qu'à travers notre alimentation

2 fois moins

Les émissions liées au transport routier représentent sur le territoire de la communauté de communes 35 % de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre. Plus du tiers de ces émissions sont celles des transports de marchandises. Nos déplacements, ceux de notre mobilité quotidienne, représentent ainsi de l'ordre de 22 % de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre, c'est-à-dire à peu près l'équivalent des émissions liées à notre alimentation, que l'on estime en France à 23 %.

6. Nous émettons davantage de gaz à effet de serre

- sur les réseaux sociaux
- en téléchargeant des vidéos
- en naviguant sur Internet.

Les émissions de gaz à effet de serre liée à l'usage de ce que l'on appelle les nouvelles techniques de l'information et de la communication augmentent de façon exponentielle. On estime qu'elles dépassent aujourd'hui, au niveau mondial, celles de l'aviation civile. La plus grande part de ces émissions - plus de 60 % - sont liées aux téléchargements de vidéos.

7. Les océans se réchauffent plus vite que les continents

- vrai
- faux

Les continents se réchauffent jusqu'à présent plus vite que les océans. Cela n'empêche pas que les océans se réchauffent également, dans des proportions qui remettent en cause les grands équilibres de la vie marine.

8. En France, le réchauffement climatique est moindre qu'au niveau planétaire

- vrai
- faux

En un peu plus d'un siècle (1880 - 2012), la température moyenne à la surface de la Terre a augmenté de 0,85°C .

En France, les températures moyennes ont enregistré une augmentation sensiblement plus importante, proche d'un degré.

9. En quelle saison les précipitations, sur le territoire de la communauté de communes, diminuent-elles le plus :

- au printemps
- en été
- en automne
- en hiver

Sur l'ensemble de l'année, on s'attend sur le XXIe siècle à une diminution des précipitations de l'ordre de 20 % environ. Mais cette diminution des précipitations ne sera pas uniforme. Elle sera plus importante l'été et davantage encore en automne, avec des conséquences :

- ▶ pour la végétation, soumise l'été à un double stress, thermique et hydrique,
- ▶ pour la recharge des nappes souterraines, avec le déficit pluviométrique d'automne.